



Montréal, le 13 mars 2009

Avortement et excommunication au Brésil Déclaration du président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec

Les viols d'enfants et l'inceste sont des crimes abjects qui nous inspirent horreur et dégoût. Nous avons peine à exprimer la douleur et la tristesse que nous ressentons devant le drame épouvantable que vivent trop d'enfants et de familles confrontés à ces agressions inhumaines.

Le cas de la fillette brésilienne ainsi violée depuis des années et devenue enceinte est une tragédie sans nom. Nous portons ce drame comme une autre manifestation du mystère du mal en ce monde et nous supplions le Seigneur de toute compassion, dans la prière, pour que cette enfant puisse être entourée de tout l'amour et de tous les soins possibles.

Nul besoin d'insister sur le fait que l'agresseur de cette petite fille doit être arrêté et jugé. Le processus judiciaire n'effacera pas toute la souffrance entourant ce drame mais il sera au moins la voix de la réprobation ressentie universellement devant une telle calamité.

La mère de l'enfant était confrontée à une situation humainement intenable. La petite était enceinte. Avec une équipe médicale, elle a décidé d'interrompre cette grossesse. On devine sans peine le calvaire qu'elle a vécu et qu'elle continue à vivre.

Bien sûr, l'avortement est aussi une tragédie et, sur le plan moral, c'est une faute très grave. Et oui, le Code de Droit canonique — le recueil des lois de l'Église catholique — prévoit l'excommunication de quiconque "procure un avortement". Mais le même Code énumère aussi toutes les circonstances qui peuvent faire qu'une peine canonique ne s'appliquera pas ou sera atténuée. C'est notamment le cas quand une personne "a agi forcée par une crainte grave" (article 1324).

Nous invitons tous les catholiques et tous les croyants à se tourner vers le Seigneur, dans le secret de leur cœur, et à s'unir à notre prière pour toutes les personnes touchées par ce drame. En ce temps du Carême, nous prions aussi pour tous ceux et celles qui, à travers le monde, voient leur vie déchirée quand des enfants sont maltraités et violentés. Et, à la suite du Christ, nous osons prier pour la conversion des criminels dont les actes ont des conséquences aussi affreuses.

+ Martin Veillette
Président
Assemblée des évêques catholiques du Québec

Brian McDonough

De: Archidiocèse de Montréal [RetourEnvoiCourriels@diocesemontreal.org]
Envoyé: 18 mars 2009 12:21
À: LD_ToutleMonde
Objet: Une bien triste histoire - 40e de la Maison du Père

18 mars 2009

Église catholique
de MontréalLe courriel du Mercredi
Wednesday E-Mail

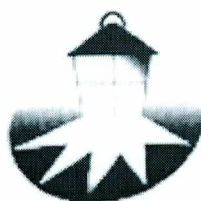
March 18, 2009

Catholic Church
of Montreal

Vol. III no 11

**Une bien
triste histoire**

40e Anniversaire
des « Oeuvres de la
Maison du Père »

LES OEUVRES DE
LA MAISON DU PÈRE**A Heartbreaking
Story**

40th Anniversary
of "Les Oeuvres de la
Maison du Père"

Une bien triste histoire

Je ne suis pas intervenu publiquement la semaine dernière au sujet de la malheureuse histoire de la jeune brésilienne de neuf ans, violée par son beau-père depuis l'âge de six ans, dont les médias ont parlé abondamment.

Mon silence n'était pas de l'indifférence, au contraire. Mais comment comprendre ce qui se passait sans avoir toute l'information?

J'ai été étonné de la position prise par l'évêque de Recife. Comment a-t-il pu en arriver à une telle décision? J'aurais fait un autre choix. Le drame vécu par la petite fille et sa famille était déjà assez horrible sans qu'on pense à excommunier les personnes en cause. La situation appelait alors une parole et un

A Heartbreaking Story

Last week, I refrained from commenting publicly on the unfortunate story of the young 9-year-old Brazilian girl who had been raped by her stepfather since the age of 6. The media covered it extensively.

My silence must not be construed as indifference, quite to the contrary. But how does one understand what's going on without having full information?

I was surprised by the position taken by the Bishop of Recife. How could he arrive at such a decision? I would have chosen differently. The human drama experienced by that child and her family was already horrible enough without having to think of excommunicating the persons

comportement plus évangéliques.

J'ai été heureux d'apprendre que les évêques du Brésil, mieux au fait que nous de la situation locale, se sont dissociés de la décision de leur confrère de Recife. J'ai apprécié également l'intervention qu'a faite, dans l'Osservatore Romano, le président de l'Académie pontificale pour la vie, Mgr Rino Fisichella, au cours de la fin de semaine dernière. ([Lire le document](#))

Comme lui, je crois que l'avortement direct est toujours un acte moralement mauvais. Cependant, dans ce cas, il me semble évident qu'il fallait faire preuve de compréhension et de compassion plutôt que de condamnation et d'excommunication.

Cela étant dit, ma conviction demeure : il faut respecter la vie, de la conception jusqu'à la mort.

La Maison du Père a 40 ans

On les croise dans la rue où ils nous demandent l'aumône. Ils sont sans domicile fixe. On les appelle les itinérants.

Une grande partie de la clientèle des centres d'hébergement est constituée d'hommes dont l'âge varie entre 25 et 44 ans. On constate cependant que le nombre de jeunes de moins de 18 ans augmente ainsi que la proportion des femmes hébergées. À ce groupe, s'ajoutent les malades désinstitutionnalisés, toujours plus nombreux.

Ce portrait nous révèle aussi que les itinérants souffrent de l'une ou l'autre dépendance : la drogue, l'alcool, le jeu ou la dépendance affective. Leur condition d'existence les amène à vivre en marge des réseaux sociaux qui pourraient les aider. Éternels vagabonds, ils se contentent de conditions matérielles toujours précaires. Il en résulte que la malnutrition, le manque d'hygiène, l'exposition aux intempéries sont cause de divers problèmes de santé qu'ils entraînent avec eux.

Quand l'après-midi vient, une centaine d'hommes se rassemblent sur le boulevard René-Lévesque, coin Saint-Hubert, attendant de trouver un gîte pour la nuit à la Maison du Père.

Fondée en 1969 par le cardinal Paul Grégoire et l'abbé Guy Laforte, l'organisme répond depuis quarante ans à cette réalité sociale que souvent

involved. The situation called for compassion in word and deed.

I was happy to learn that the Brazilian bishops, better placed than we to appreciate the local context, have disassociated themselves from the decision of their colleague in Recife. I also appreciated the commentary, published last week in the Osservatore Romano, by Archbishop Rino Fisichella, President of the Pontifical Academy for Life. ([Read about it](#))

I share his view that direct abortion is always a morally unacceptable action. However, in this case, it seems evident that the situation called for understanding and compassion rather than condemnation and excommunication.

That being said, my conviction stands: life must be respected from conception till death.

La Maison du Père celebrates its 40th Anniversary

We cross them on the streets, asking passers-by for small change; they don't have a fixed address. We call them "the homeless".

The largest group that shows up at homeless shelters comprises men between 25 and 44 years of age. Unfortunately, more teenagers under 18 are now found among the regulars, and the number of homeless women is also increasing. To this group one must add the growing number of intellectually challenged people discharged from institutions.

The homeless often fall prey to a dependence on drugs, alcohol or gambling, and many suffer from emotional distress. Their way of life offers them a marginal existence, unable to take advantage of the help available through social services. Forever roaming the streets, they live on the precarious material resources that come their way. Often suffering from malnutrition and lack of hygiene, at the mercy of our harsh climatic conditions, most are usually in very poor health.

Every afternoon, nearly 100 men gather on the corner of René-Lévesque Boulevard and Saint-Hubert Street, waiting in line for a night's rest at La Maison du Père.

Founded in 1969 by Paul Cardinal Grégoire and Father Guy Laforte, the organization has

C'est la raison pour laquelle les catholiques ne doivent pas se déchirer comme les Galates à qui Paul écrivait de sa propre main, autour de l'an 56, l'une des lettres les plus dramatiques et les plus belles. Comme celle du Pape Benoît XVI.

(©L'Osservatore Romano - 17 mars 2009)

[\[Index\]](#)

[\[Top\]](#)

[\[Home\]](#)

Du côté de la fillette brésilienne

Rino Fisichella

Président de l'Académie pontificale pour la vie

Le débat sur certaines questions s'enflamme souvent et les différents points de vue ne permettent pas toujours de comprendre combien ce qui est en jeu est vraiment important. C'est à ce moment qu'il faut considérer l'essentiel et, pendant un instant, laisser de côté ce qui ne touche pas directement le problème en question. Le cas, dans son caractère dramatique, est simple. Il s'agit d'une jeune fille innocente que l'on doit regarder droit dans les yeux, sans détourner un instant le regard, pour lui faire comprendre à quel point nous l'aimons. Nous l'appellerons *Carmen*; ces derniers mois à Recife, au Brésil, elle a été violée à plusieurs reprises par son jeune beau-père à l'âge tendre de neuf ans, elle est tombée enceinte de jumeaux et sa vie ne sera plus facile. La blessure est profonde car la violence entièrement gratuite l'a détruite intérieurement et elle lui permettra difficilement, à l'avenir, de regarder les autres avec amour. *Carmen* représente une histoire de violence quotidienne; elle n'est apparue sur les pages des journaux que parce que l'archevêque de Recife s'est empressé d'infliger l'excommunication aux médecins qui l'ont aidée à interrompre la grossesse. Une histoire de violence qui, malheureusement, serait passée inaperçue tellement nous sommes habitués à entendre chaque jour des faits d'une gravité sans égale, si cela n'avait été pour le bruit et les réactions suscitées par l'intervention de l'évêque. La violence sur une femme, déjà grave en soi, prend une valeur encore plus condamnable lorsque celle qui la subit est une petite fille sans défense, avec la condition aggravante de la pauvreté et de la misère sociale dans lesquelles elle vit. Il n'existe pas de langage approprié pour condamner ces faits et les sentiments qui en dérivent sont souvent un mélange de colère et de rancœur qui ne s'assoupissent que lorsque la justice est réellement rendue et que l'on a la certitude que la peine infligée au criminel en question sera purgée.

Carmen devait tout d'abord être défendue, embrassée, caressée avec douceur pour lui faire sentir que nous étions tous avec elle; tous, sans aucune distinction. Avant de penser à l'excommunication, il était nécessaire et urgent de sauvegarder sa vie innocente et de la ramener à un niveau d'humanité dont nous, les hommes d'Eglise, devrions être des annonciateurs experts et des maîtres. Il n'en a pas été ainsi et, malheureusement, la crédibilité de notre enseignement s'en ressent, apparaissant aux yeux de tant de personnes comme insensible, incompréhensible et privé de miséricorde. Il est vrai, *Carmen* portait en elle une autre vie innocente comme la sienne, bien qu'elle soit le fruit de la violence, et elle a été supprimée; toutefois, cela ne suffit pas pour rendre un jugement qui pèse comme un couperet. Dans son cas, la vie et la mort se sont affrontées. A cause de son très jeune âge et des conditions de santé précaire, sa vie était sérieusement en danger à cause de la grossesse

en cours. Comment agir dans ces cas? Une décision difficile pour le médecin et pour la loi morale elle-même. Des choix comme celui-ci, même si les cas sont différents, se répètent quotidiennement dans les salles de réanimation et la conscience du médecin se retrouve seule en face d'elle-même dans l'acte de devoir décider ce qu'il y a de mieux à faire. Cependant, personne n'arrive à une décision de ce genre avec désinvolture; le seul fait de le penser est injuste et blessant. Le respect dû au professionnalisme du médecin est une règle qui doit concerner chacun et qui ne peut pas permettre de parvenir à un jugement négatif sans avoir auparavant considéré le conflit qui s'est créé en lui. Le médecin porte avec lui son histoire et son expérience; un choix comme celui de devoir sauver une vie, sachant qu'il met sérieusement en danger une deuxième vie, n'est jamais vécu avec facilité. Bien sûr, certains s'habituent aux situations au point de ne plus éprouver la moindre émotion; dans ces cas, cependant, le choix d'être médecin se réduit à n'être qu'un métier vécu sans enthousiasme et subi passivement. Toutefois, faire d'un cas une généralité serait non seulement incorrect mais injuste.

Carmen a reproposé un cas moral parmi les plus délicats; le traiter de manière hâtive ne rendrait justice ni à sa personne fragile ni à ceux qui sont concernés à divers titres dans l'affaire. Comme chaque cas particulier et concret, il mérite cependant d'être analysé dans sa particularité sans généralisations. La morale catholique a des principes qu'elle ne peut pas ignorer même si elle le voulait. La défense de la vie humaine dès sa conception appartient à l'un d'eux. Il se justifie par le caractère sacré de l'existence; en effet, chaque être humain, dès le premier instant, porte imprimé en lui l'image du Créateur et c'est pourquoi nous sommes convaincus que doivent lui être reconnus la dignité et les droits de chaque personne, le premier d'entre eux étant son intangibilité et son inviolabilité. L'avortement provoqué a toujours été condamné par la loi morale comme un acte intrinsèquement mauvais et cet enseignement demeure inchangé à notre époque, depuis l'aube de l'Eglise. Le Concile Vatican II, dans *Gaudium et spes*, comme on le sait un document d'une grande ouverture et attention dans ses contenus en référence au monde contemporain, utilise de manière inattendue des paroles sans équivoque et très dures contre l'avortement direct. La collaboration formelle elle-même constitue une faute grave qui, lorsqu'elle est accomplie, conduit directement en dehors de la communauté chrétienne. Techniquement, le Code de Droit canonique utilise l'expression *latae sententiae* pour indiquer que l'excommunication a lieu au moment même où le fait se produit. Nous considérons qu'il n'était pas nécessaire de rendre si vite public et avec autant de publicité un fait qui se produit de manière autonome. Ce dont nous ressentons le plus le besoin en ce moment est le signe d'un témoignage de proximité avec celui qui souffre, un acte de miséricorde qui, tout en conservant fermement le principe, est capable de regarder au-delà du domaine juridique pour parvenir à ce que le droit lui-même prévoit comme objectif de son existence: le bien et le salut de ceux qui croient dans l'amour du Père et de ceux qui accueillent l'Evangile du Christ comme les enfants, ceux que Jésus appelait à ses côtés et serrait dans ses bras en disant que c'est à ceux qui sont comme eux qu'appartient le royaume des cieux. *Carmen*, nous sommes avec toi. Nous partageons avec toi la souffrance que tu as éprouvée, nous voudrions tout faire pour te rendre la dignité dont tu as été privée et l'amour dont tu auras encore plus besoin; ce sont d'autres personnes qui méritent l'excommunication et notre pardon, non pas ceux qui t'ont permis de vivre et qui t'aideront à retrouver l'espérance et la confiance malgré la présence du mal et la méchanceté de beaucoup de personnes.